

TARIFS APPLICABLES AU 01/04/2017

Honoraires à la charge du Propriétaire vendeur ou de l'acquéreur selon les modalités du mandat de vente signé.

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC		
Vente (honoraires minimums de 5.000 euros TTC) Appartements, maisons ou villas	MODALITES	A LA CHARGE DE	
	% du prix NET VENDEUR		
	De 1 à 100.000 euros	8 %	Acquéreur ou Vendeur
	De 101.000 à 150.000 euros	7 %	Acquéreur ou Vendeur
	De 151.000 à 450.000 euros	6 %	Acquéreur ou Vendeur
A partir de 451.000 euros	5 %	Acquéreur ou Vendeur	

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC	
Vente Local commercial (murs), parts sociales de SCI, terrains, fonds de commerce	MODALITES	A LA CHARGE DE
	% du prix NET VENDEUR	
	7 %	Acquéreur ou vendeur

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC	
Vente (honoraires minimum de 3.000 euros TTC) Garage Ou Place de parking	MODALITES	A LA CHARGE DE
	% du prix NET VENDEUR	
	10 %	Acquéreur ou vendeur

location	Locaux à usage d'habitation (vide ou meublé) soumis à la loi du 6 Juillet 1989	
Honoraires de location (recherche de locataire, bail, état des lieux)	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Entremise et négociation	STUDIO – F1 – F2 : 50 € TTC F3 ET + / Maisons : 100 € TTC	
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	10 € TTC / M ² de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 Mai 2013 8 € TTC / M ² de surface habitable pour les zones non tendues	10 € TTC / M ² de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 Mai 2013 8 € TTC / M ² de surface habitable pour les zones non tendues
Etat des lieux	3 € TTC / M ² de surface habitable	3 € TTC / M ² de surface habitable
Rédaction de bail mission unique	300 € TTC	

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC	
GESTION LOCATIVE	MODALITES % du prix NET VENDEUR	A LA CHARGE DE
	7 % TTC	PROPRIETAIRE